

**Conseil municipal du 06 avril 2023
Commune du Givre – C202304-02**

C202304-02 : Numérotation de la parcelle A0742

Vu le code général des Collectivités Territoriales, en particulier l'article L. 2213-28,

Considérant la parcelle A0742 non identifiée par une numérotation dans sa voie,

Considérant la demande des propriétaires de ladite parcelle de bénéficier d'une numérotation,

Conformément à la règle de numérotation adoptée par la commune du Givre, la numérotation se fait dans le sens à partir de l'église. Aussi, les nombres sont impaires côté gauche et paires côté droit.

La parcelle A0742 est située sur le côté gauche, est la première dans la numérotation.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

VOTE l'attribution du n° 1 à la parcelle A0742.

Certifié exécutoire compte tenu
De sa transmission en Sous-Préfecture
Le 13 avril 2023

Pour extrait conforme.
Lisabeth BILLARD
Maire du Givre



COMMUNE DU GIVRE

Département
VENDEE
Arrondissement
LES SABLES D'OLONNE
Canton
MAREUIL-SUR-LAY

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION

Nombre de membres :

En exercice : 09

Présents : 07

Votants : 08

Le **jeudi 06 avril 2023 à 19 h 16**, le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de **Madame Lisabeth BILLARD, Maire du Givre.**

Etaient présents :

Madame Lisabeth BILLARD, Maire du Givre,

Madame Jennifer LIBAUD, monsieur Sven BRIGUET, monsieur Steven TRAVERS, adjoints au Maire,

Madame Carole CAPELLO-FORNET, madame Liliane PANTEIX et madame Anne POTIER
Conseillères municipales.

Absents représentés :

Madame Claudine DENIS ayant donné pouvoir à madame Jennifer LIBAUD.

Absents excusés :

Madame Claudine DENIS,
Monsieur Jean-Baptiste PATARIN,

Nomination d'un secrétaire de séance :

Monsieur Sven BRIGUET est désigné comme secrétaire de séance.